



RÉFLÉCHISSEZ AVANT DE PARTAGER

Conseils de Facebook, MediatSmarts et e-Enfance



Le partage est toujours présenté comme une bonne chose. Et grâce à la technologie, on peut partager nos idées, nos avis, des photos et des vidéos avec nos amis et d'autres personnes.

La plupart du temps, le partage est une bonne chose. Mais si nous ne faisons pas attention à ce que nous partageons, nous risquons d'être blessé ou de blesser quelqu'un d'autre. N'oubliez jamais que ce que vous partagez avec vos amis peut aussi être partagé avec d'autres personnes. C'est pourquoi vous devez réfléchir avant de partager du contenu.

DES CHOSES PERSONNELLES

Lorsque vous partagez quelque chose de personnel, que ce soit une photo, une vidéo ou une information, n'oubliez pas que cela pourrait facilement être vu par des personnes avec lesquelles vous n'aviez pas l'intention de le partager.

Partager des informations sous l'influence de la colère, de la tristesse ou de l'excitation n'est pas non plus une bonne idée. Prenez le temps de vous calmer et demandez-vous si c'est une bonne idée.

Ensuite, posez-vous les questions suivantes :

- ✓ Est-ce l'image que je veux donner de moi ?
- ✓ Est-ce que quelqu'un pourrait utiliser ce contenu pour me blesser ?
Est-ce que ça m'ennuierait s'ils le partageaient avec d'autres personnes ?
- ✓ Quelle est la pire chose qui pourrait arriver si je partage ça ?

Les mots de passe, c'est personnel : Il y a des choses qui ne se partagent pas. Il arrive que des amis se donnent leurs mots de passe. Ce n'est pas un problème lorsque tout va bien, mais malheureusement, cela peut se transformer en cauchemar par la suite.

Les images sont éternelles : Certaines personnes pensent que partager une photo sexy ou de nu avec un petit ami ou une petite amie (réel(le) ou potentiel(le)) est une marque d'amour ou de confiance. Soyez extrêmement vigilant. Les images durent parfois plus longtemps que les relations.

 **Si quelqu'un vous demande de partager quelque chose qui vous met mal à l'aise, n'oubliez pas que vous avez le droit de refuser. Une personne qui vous aime et qui vous respecte ne vous menace pas et ne fait pas pression sur vous.**

Disparu en une seconde, mais peut-être pas pour toujours : Certaines applications et certains sites de réseaux sociaux promettent de supprimer les images ou les vidéos après quelques secondes d'affichage. Mais cela peut être contourné, quelqu'un peut faire une capture d'écran. Soyez toujours vigilant lorsque vous partagez quelque chose.



Conseils de Facebook :

1

Les mots de passe, c'est personnel. Ne communiquez votre mot de passe à personne. Pour obtenir d'autres conseils de sécurité, rendez vous sur la page suivante : facebook.com/help/securitytips

2

Vérifiez vos paramètres de confidentialité sur facebook.com/privacy pour savoir qui a accès à vos publications.

3

Vérifiez le sélecteur d'audience à chaque fois que vous publiez quelque chose sur Facebook pour vous assurer que vous le partagez avec les bonnes personnes.



LES PUBLICATIONS D'AUTRES PERSONNES

La plupart du temps, quand des personnes partagent du contenu avec vous, cela ne leur pose pas de problème si vous le partagez avec d'autres. Mais si vous n'en êtes pas sûr, réfléchissez bien avant de le faire. Encore mieux, demandez à la personne si vous pouvez partager ce contenu. Cela vaut également pour le partage de photos ou de vidéos où d'autres personnes apparaissent : demandez leur autorisation avant de les identifier ou de partager cette photo ou cette vidéo.

Si quelqu'un partage avec vous un contenu qui contient une autre personne, posez-vous les questions suivantes :

- ✓ Est-ce que la personne qui me l'a envoyé a pensé que je pouvais le partager ?
- ✓ Est-ce qu'elle avait la permission de la personne qui apparaît dessus ?
- ✓ Est-ce que je serais d'accord pour qu'on partage quelque chose comme ça si j'apparaissais dedans ?

 Si ce que vous avez reçu donne une mauvaise image de cette personne, leur ferait honte ou les blesserait si cela circulait, **ne le partagez pas**. Peut-être que la personne qui vous l'a envoyé pense que ce n'est qu'une petite blague, mais les blagues sont beaucoup moins drôles lorsqu'elles sont vues par la mauvaise personne.

Beaucoup de gens, les garçons en particulier, sont encouragés à partager des photos nues de leurs petite amie ou petit ami. Il est parfois difficile de résister à la pression, mais pensez au mal que vous pourriez faire à votre petite amie ou petit ami.



RÉSOLVRE LES PROBLÈMES

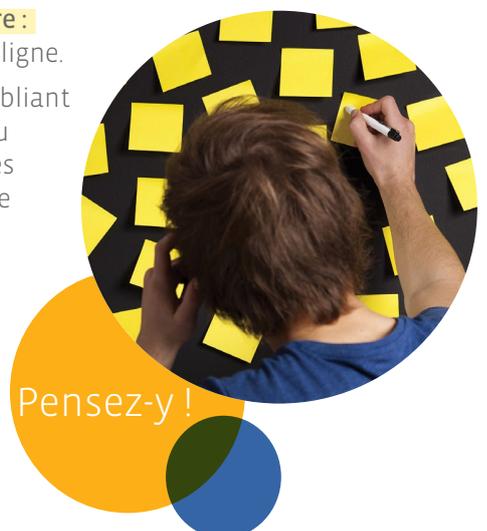
Il arrive à tout le monde de prendre une mauvaise décision. Cela ne veut pas dire que vous ne pouvez rien faire pour résoudre les problèmes.

Si vous avez partagé quelque chose et que vous n'auriez pas dû, la première chose à faire est de demander aux autres de ne pas le partager.

 Si quelqu'un a publié quelque chose que vous lui avez envoyé, demandez-lui de le supprimer. En général, c'est suffisant. **N'oubliez pas, ne faites rien sous l'effet de la colère :** prenez le temps de vous calmer, et si c'est possible, parlez à la personne hors ligne.

S'ils refusent de supprimer le contenu, n'essayez pas de vous venger en publiant des choses personnelles qu'ils ont partagées avec vous, en les harcelant ou en demandant à vos amis de s'en prendre à eux. Cela ne peut qu'empirer les choses. Et plus vous vous en prenez à eux, plus vous risquez de voir la faute retomber sur vous.

Si on vous a identifié dans une photo que vous n'aimez pas, n'oubliez pas que la plupart des sites de partage de photos et de réseaux sociaux vous permettent de supprimer votre nom des photos dans lesquelles vous avez été identifié. Sur Facebook, vous pouvez également demander à vérifier les publications dans lesquelles vous êtes identifié avant qu'elles ne soient publiées dans votre journal. Pour ce faire, accédez à vos paramètres de confidentialité : facebook.com/privacy.



Si vous êtes sur Facebook et que vous n'osez pas aborder le sujet avec quelqu'un vous-même ou si vous ne savez pas quoi dire, Facebook propose un **outil de signalement** qui suggère des messages à utiliser et des moyens d'obtenir de l'aide de la part d'un parent, d'un enseignant ou d'un ami de confiance.

Pour les problèmes les plus graves, par exemple en cas de photo ou vidéo de nu, en cas de contenu diffamatoire (mensonger ou pouvant atteindre à votre réputation), ou si du contenu est utilisé pour vous harceler, vous pouvez demander au site ou au service sur lequel c'est partagé de le supprimer. Dans ce genre de situations, vous pouvez également le signaler à la police.

 **Si quelqu'un vous menace de partager une photo de vous nu(e) à moins que vous n'en preniez d'autres, vous devriez demander de l'aide à un adulte de confiance et contacter immédiatement la police. Ce comportement est inacceptable et également illégal dans de nombreux pays.**



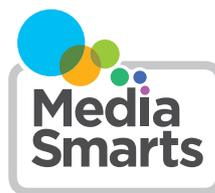
Comment utiliser l'outil de signalement

Pour en savoir plus sur le signalement social et le signalement de contenu abusif sur Facebook, consultez la page facebook.com/report.

N'oubliez pas, vous n'êtes pas seul, vous pouvez toujours en parler à vos parents, un enseignant, un conseiller ou tout autre adulte de confiance, ou obtenir de l'aide et des conseils auprès d'une association.



FOURNI PAR :



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LES LIENS SUIVANTS :

MediaSmarts
mediasmarts.org

La sécurité pour tous sur Facebook
facebook.com/safety

Conseils de prévention contre le harcèlement
facebook.com/safety/bullying

Pages d'aide de Facebook
facebook.com/help